



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

juridictions pénales

Question écrite n° 97975

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, afin de connaître le nombre définitif de condamnations pour délits prononcés en 2009.

Texte de la réponse

En raison du décalage dans la collecte des statistiques, les condamnations définitives pour l'année 2009 ne sont pas disponibles. Seules les provisoires sont disponibles et s'élèvent à 589 265 condamnations pour délits qui ont été inscrites au casier judiciaire national. Cette donnée issue du casier judiciaire national est provisoire.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97975

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 405

Réponse publiée le : 23 août 2011, page 9181